

1. *Débitrice:* **Azyx SA**, Bd de Pérolles 55, 1700 **Fribourg**
2. *Remarques:* collecte, traitement, utilisation et transfert de données de statistiques dans le domaine médical, paramédical et pharmaceutique
Délai pour intenter action en opposition devant le président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg: 20 jours dès la publication, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.
L'inventaire est également déposé.
Les créanciers peuvent dans le même délai demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet des revendications admises par l'administration (art. 47/49 OAOE). A ce défaut, les décisions de celle-ci deviendront exécutoires.
Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg
(02433016)